

*La Maison-Dieu*, 193, 1993, 111-127

Collectif.

## COMMENT LA LITURGIE EST-ELLE CÉLÉBRÉE DANS SON ESPACE ?

Table ronde de liturgistes

**D**ANS un cahier de *La Maison-Dieu* qui bénéficie de contributions importantes d'archéologues et d'historiens de l'architecture, il convient qu'un groupe de liturgistes réfléchisse, à la lumière de ces contributions, sur le fonctionnement de la célébration en perspective d'histoire de la liturgie.

Nous remercions ceux qui ont bien voulu participer à cette réflexion :

- Le Père Irénée-Henri Dalmais, o.p., spécialiste de liturgie des Églises d'Orient.
- Monsieur Pierre Dourthe, enseignant à l'université Paris-XII.
- Le Père Jean-Yves Hameline, membre du CNPL.
- Le Père Pierre-Marie Gy, o.p., directeur de LMD.

★

*P.-M. Gy* : Dans la recherche actuelle sur les espaces liturgiques dans l'église, les relations entre les différents lieux que sont l'ambon, l'autel, le lieu de l'assemblée, la place du chantre, le siège de l'évêque ou du prêtre sont peut-être sous-estimées. Pourrions-nous réfléchir à l'importance relative de ces éléments, aux différentes époques de la liturgie et dans les différentes traditions ? En même temps, cela éclairera le type d'unité de l'assemblée célébrante.

### L'espace liturgique dans les Églises d'Orient

*P.-M. Gy* : Le dispositif de nos églises en Occident, même s'il a beaucoup évolué, nous est familier. La liturgie d'il y a un demi-siècle avait comme modèle mental la messe privée : le lieu de la Parole était extérieur au lieu de la célébration (la coutume voulait que le prêtre enlève la chasuble pour aller à la chaire) et le siège de l'évêque était valorisé parce qu'il était vu comme un élément d'honneur rendu et non de structuration de la célébration (le siège du prêtre n'avait pas de signification propre). Après Vatican II, nous nous sommes trouvés devant la question de l'articulation des trois lieux : celui de la présidence, de la proclamation et de l'action eucharistique. Comment la question se pose-t-elle en Orient ? Toutes les liturgies ont-elles une iconostase ?

*I.-H. Dalmais* : C'est un fait proprement byzantin et plus précisément russe.

*P.-M. Gy* : Qu'en est-il des Coptes ou des Syriens ?

*I.-H. Dalmais* : Les Syriens ont des rideaux. Dans le domaine byzantin, c'est la même chose jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle : comme en Occident, on marque bien la poutre (*templon*) à laquelle seront pendus les rideaux ; la réaction anti-iconoclaste au 9<sup>e</sup> s. fait apparaître quelques icônes, en particulier une icône du Christ et une icône de la Mère de Dieu. Ensuite, on verra se développer chez les Russes cinq rangées d'icônes aux 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Cela forme une paroi translucide qui donne une projection dans le

monde réel de l'histoire du salut, qui visualise le mystérieux, alors que l'Occident est toujours resté à une représentation pouvant devenir objet du culte. Dans la tradition byzantine, à partir du 11<sup>e</sup> siècle, il y a une intégration des icônes à l'action liturgique elle-même.

*P.-M. Gy* : Si je comprends bien, les fidèles sont, à quelque degré, éloignés de la prière eucharistique. Les lectures sont-elles proclamées de ce côté de l'iconostase dans toutes les liturgies ?

*I.-H. Dalmais* : Oui, les lectures sont proclamées devant les fidèles bien sûr ! Elles font partie de ce qui intéresse l'assemblée.

*P.-M. Gy* : Où est le clergé pendant la liturgie ?

*I.-H. Dalmais* : Cela dépend des moments. Pour la liturgie de la Parole, normalement il devrait être avec les fidèles ; au moment où l'on entre au-delà du voile, il accomplit l'acte d'autel ; gestuellement et silencieusement, l'assemblée participe. En pratique, cela dépend des habitudes spirituelles des différentes Églises. Souvent, c'est l'usage monastique qui a prévalu ; beaucoup plus qu'en Occident, la liturgie s'est structurée en fonction du monastère. Chez les Syriens, c'est difficile à dire. La structure la plus ancienne a été évacuée peu à peu par la dominante byzantine qui veut distinguer nettement le sanctuaire. Celui-ci est séparé par une paroi du lieu de l'assemblée au milieu duquel se trouve le Golgotha<sup>1</sup> ou le *bèma*<sup>2</sup>. Tout le monde reste ensemble jusqu'à ce que ceux qui ont la charge d'offrir le sacrifice avec le Christ passent de l'autre côté. Chez les Coptes, il en va à peu près de même.

*P.-M. Gy* : En Occident, nous avons posé en termes nouveaux un problème ancien : celui du tabernacle sur le maître-autel. Aujourd'hui, nous avons voulu disjoindre, si cela est possible, le lieu de la réserve eucharistique. La topographie révèle un blocage, dont nous n'avons plus l'évidence, entre l'action eucharistique et la présence

---

1. Le « Golgotha » est une table sur laquelle sont déposés une croix et le livre de l'Évangile.

2. Estrade où siègent les prêtres.

eucharistique du fait que quantité d'autels sont le support de la présence. Qu'en-est-il dans les Églises orientales ?

*I.-H. Dalmais* : La question de la réserve eucharistique ne se pose pas. Il y a une réserve pour les malades mais, en dehors de cela, on ne lui porte pas d'attention particulière ; elle est en général posée sur l'autel mais pas sous clef.

### La délimitation du sanctuaire en Occident et en Orient

*J.-Y. Hameline* : En souhaitant ne pas généraliser indûment, peut-on dire à partir de quand on trouve, en Occident, des systèmes de fermeture du sanctuaire ?

*P. Dourthe* : Certains rituels demandent apparemment que l'on cache l'entrée d'une abside latérale. L'abside eucharistique peut être protégée, elle n'est jamais dissimulée. Il faut penser à cet *ordo* du *Liber ordinum* (le pontifical hispanique) pour le lucernaire, qui demande que le clergé quitte l'assemblée, aille avec l'évêque dans l'une des sacristies ; on dissimule alors l'entrée et on voile la lumière des fenêtres. En Occident, en tout cas jusqu'au 8<sup>e</sup> siècle, jamais une abside n'est cachée par autre chose qu'un chancel bas.

*J.-Y. Hameline* : Au 9<sup>e</sup> siècle, dans le sacramentaire de Drogon de Metz, on a quand même le *ciborium* avec les anneaux que l'on voit. A quoi cela servait-il ?

*P.-M. Gy* : Un certain nombre de livres liturgiques ou de commentaires liturgiques du Moyen Âge font état d'un rideau tiré pendant le carême — qui serait, dit-on, à l'origine du voile de statues que nous avons connu jusqu'à une époque récente.

*P. Dourthe* : Voulait-on cacher en Occident ce qui se passait à l'autel ? Je n'en connais pas d'exemple. En Afrique du Nord, en Espagne, ce sont des chancels bas qui protègent le clergé s'il est en dehors de l'abside.

*P.-M. Gy* : Quoi qu'il en soit de la volonté de cacher l'autel, il y a quand même une perception intense de la

distance sacrée d'abord en Orient puis, avec trois ou quatre siècles de décalage, également en Occident ; ce qu'on perçoit chez Chrysostome, on le retrouve dans le milieu carolingien et c'est ce qui amène le silence du canon. C'est là-dessus que le mouvement liturgique a buté et réagi, en courant parfois le risque ou le piège d'abolir la sacralité au lieu de dire que la sacralité est ouverte à tous les baptisés. Là est l'une des questions qui se posent au sujet de la prière eucharistique.

*P. Dourthe* : Y a-t-il des textes liturgiques orientaux qui demandent de fermer le sanctuaire, ou est-ce que cela va de soi, en sorte qu'il n'est pas besoin de l'écrire ?

*I.-H. Dalmais* : A partir du 11<sup>e</sup> siècle, on trouve dans le *Typicon*, le coutumier liturgique, une section à ce sujet.

*J.-Y. Hameline* : Et en Occident, des textes demandent-ils la fermeture du sanctuaire par des rideaux ?

*P.-M. Gy* : Non, mais il y a des commentaires des rites de la messe qui, en quelque sorte, font silence au moment du canon, parce que la prière eucharistique est, dans l'action liturgique, comme le sanctuaire auquel les fidèles n'ont pas à accéder.

*P. Dourthe* : Pour l'époque paléochrétienne, rappelons que l'autel peut être installé au milieu de la nef, en Afrique du Nord<sup>3</sup> en particulier.

*J.-Y. Hameline* : Dans cette structure rencontrée en Afrique du Nord où il y a emmarchement et autel au milieu de la nef, y avait-il un système de quasi-fermeture, un isolement, et en quoi consistait-il ?

*P. Dourthe* : En fait, le clergé est logé dans l'abside, qui sert de *presbyterium* ; un trajet privilégié mène à l'autel situé souvent, à l'époque la plus ancienne, au centre de la nef et entouré de chancels bas. On note ensuite une tendance à rapprocher l'autel de l'abside.

*J.-Y. Hameline* : Donc pas d'éléments, de poteaux, de voilements mais une structure bien décrite : le lieu de la parole, l'évêque, maître de la didascalie, avec à côté de lui les lecteurs, le psalmiste et les prêtres et tout le

---

3. Cf. l'article de C. Metzger, ici, p. 31-38.

monde descendant solennellement vers l'autel au centre de l'église : on ne parle pas à Dieu comme on parle au peuple.

### Lieux de la Parole et de la présidence

*P. Dourthe* : En Afrique du Nord, l'ambon n'est pas inconnu (cinq ou six retrouvés sur quelques centaines d'églises) mais son usage n'est pas généralisé ; il est en dehors de l'abside, dans la nef, en avancée, quelques mètres devant (comme les ambons de la *schola* du type de Saint-Clément à Rome ou comme il est dit dans les *Ordines Romani*)<sup>4</sup>.

*P.-M. Gy* : J.-Y. Hameline a touché la question, à la fois ancienne et moderne, du siège de l'évêque comme lieu de la Parole. De fait, dans la liturgie ancienne la *cathedra episcopi* est un lieu liturgique à proprement parler, lieu où l'évêque prêche. A Rome, la cathèdre est le lieu où on apporte la communion à l'évêque avant de devenir progressivement un lieu d'honneur éloigné du sens liturgique.

Pour ce qui est de la communion, le dominicain Durand de Saint-Pourçain, théologien à Paris au début du 14<sup>e</sup> siècle, puis maître du Sacré Palais en Avignon, dit quelque part qu'il ne trouve pas bien que le pape ne communie pas à l'autel (chose qu'il n'avait jamais rencontrée avant de venir à la Curie).

*J.-Y. Hameline* : L'autel au centre de la nef est à circonscrire historiquement. Quand on lit le commentaire de S. Augustin sur les Psaumes, on n'a pas l'impression que le lecteur ni le psalmiste soient à une grande distance : c'est sur un signe que l'évêque les fait commencer ou les arrête et quand la lecture est trop longue, il interrompt. On a un espace psychologiquement restreint mais pas caractérisé géographiquement.

4. Cf. l'article de J.-P. Sodini, ici, p. 39-52.

D'ailleurs, il y a beaucoup de désordre et peu de solennisation. L'évêque semble entrer dans le brouhaha. Tout cela est très différent de Rome.

*P. Dourthe* : Pour le lieu de la Parole, il y a aussi des plates-formes en avant de l'abside ou des ambons, on en trouve à Ravenne et tout autour de la Méditerranée.

### Autel et ambon

*P. Dourthe* : Le cas de l'Espagne est intéressant et pose la question du rapport entre la liturgie de la Parole et l'Eucharistie d'une toute autre manière qu'aujourd'hui : l'autel est dans l'abside, mais pas le clergé. Les lectures se font sans doute depuis le *presbyterium* qui est situé dans la première travée de la nef centrale. Dans quelques cas, celui-ci est matérialisé.

*P.-M. Gy* : La distinction entre la Parole et l'Eucharistie est d'un grand intérêt. En écoutant la description faite par S. Augustin, nous l'entendons dire que l'*Ecclesia* assemblée reçoit la parole et qu'elle est, d'une certaine manière, l'eucharistie ; pendant l'Eucharistie, il y a donc moins de distance entre le prêtre et l'assemblée. A ce moment, S. Augustin dit au peuple « vous êtes le corps du Christ » alors qu'il leur a dit « nous écoutons la Parole ». Il y a une sorte d'identification entre l'assemblée et l'Eucharistie qu'elle célèbre. Nous recevons la Parole et nous sommes ce que nous célébrons dans l'Eucharistie.

*J.-Y. Hameline* : Je me demande si nous pouvons aller jusque-là. La différence entre les deux pourrait être caractérisée ainsi : dans un cas, l'évêque exerce la fonction de didascale, l'enseignement dont Ambroise ou Augustin nous ont laissé des archétypes ; dans l'autre cas, l'évêque parle à Dieu. Ainsi dans le traité du *Notre Père* de S. Cyprien, celui-ci insiste sur le problème de la correction vocale lorsqu'on parle à Dieu : à partir du moment où on parle à Dieu, la tenue est différente. A l'autel, le célébrant n'est plus l'orateur ; c'est le médiateur qui entre dans le sacrifice. En revanche, aujourd'hui c'est l'orateur qui semble dominer d'un bout à l'autre, même dans la

prière eucharistique, à cause du site tel qu'il est disposé, de manière prégnante<sup>5</sup>.

*I.-H. Dalmais* : A partir de quand constate-t-on que la prédication n'est plus liturgique ?

*J.-Y. Hameline* : Cela est certainement lié à la diminution de la prédication.

*I.-H. Dalmais* : En Orient, la didascalie se faisait au *bèma* et pas à l'autel. Cela aurait été impensable. L'évêque catéchète commentait les Écritures.

*P.-M. Gy* : Vers quelle époque dans la célébration liturgique et corrélativement dans l'architecture, le binôme Parole/Eucharistie s'est-il effacé ? Quand est-on passé à l'avant-messe ? Avec le passage de la culture antique à un monde nouveau. Le modèle dominant de la messe privée a désormais été celui d'une assemblée où les différentes fonctions gardaient leur site mais où, de fait, le prêtre faisait tout, tout seul.

*J.-Y. Hameline* : Nous avons du mal à imaginer aujourd'hui ce qu'était le tumulte pendant la prédication. Pour tenir les fidèles 1 h 1/2 en situation d'écoute, on leur raconte des histoires ; et ceux-ci pleurent ou gémissent et quand ils en ont assez, ils s'en vont. C'est un autre acte lorsqu'on va vers l'autel ; à l'époque, on est dans une civilisation du forum. On rejoint des modèles de sociabilité interne avec des assemblées un peu tumultueuses dans les petites villes où les gens interviennent. A-t-on en Orient des témoignages différents ?

*I.-H. Dalmais* : A ma connaissance, les commentaires liturgiques byzantins ne parlent pas du tout de la prédication : elle n'appartient pas à la célébration.

*P.-M. Gy* : Le problème de la fréquence de la prédication est complexe. Nous n'avons que très peu de traces d'une prédication régulière, hebdomadaire, après l'époque classique de la patristique. L'Occident a fait de grands efforts sur ce point depuis la fin du Moyen Age et l'époque tridentine. Dans la liturgie de Vatican II, cela affecte le lieu, la structure même de la célébration.

5. Cf. Jean-Yves Hameline, « Observations sur nos manières de célébrer », *LMD* 192, p. 11-12.

Aussi, un ressourcement si profond apparaît comme une rupture. Le rééquilibrage entre la liturgie de la parole et la liturgie eucharistique, voulu par la réforme, a refait en sens inverse et en quelques années ce que des siècles avaient mis à défaire.

*I.-H. Dalmais* : Il est caractéristique que, dans l'Orthodoxie moderne du 18<sup>e</sup> siècle, quand il y a prédication, elle n'est pas liée à la liturgie de la Parole (comme en Occident après l'Évangile) mais elle a lieu pendant la communion du clergé, sorte de temps vide dont on profite.

*P. Dourthe* : En Syrie, le clergé se trouve avec les fidèles dans une enceinte matérialisée. On a pu faire les lectures de là. Imaginez un fer à cheval, on tourne le dos à la façade, on regarde vers le sanctuaire.

*J.-Y. Hameline* : En Occident, la question du lieu et de la modalité de la liturgie de la Parole sera réglée symboliquement : la *ratio significativa* l'emporte sur la *ratio effectiva* dans l'ordre de la communication (cf. Amalaire (820-830) ou les *Ordines Romani*). La lecture va se faire tantôt vers le sud, tantôt vers le nord, sans se soucier des auditeurs. L'orientation est plus importante que l'efficacité.

*P. Dourthe* : De fait, les ambons connus à l'époque paléochrétienne, proches de l'autel, sont tournés vers le public à gauche ou à droite de la nef ; on en trouve en Jordanie et au Néguev, entre autres.

*P.-M. Gy* : Au moment où Amalaire explique la liturgie, il décrit une liturgie que les gens entendent mais que seuls les clercs comprennent.

*J.-Y. Hameline* : Ils sont moins sensibles que nous à la compréhension (sauf peut-être Augustin pour qui la rhétorique est première).

*P.-M. Gy* : C'est avec le Pontifical romano-germanique (c'est-à-dire un siècle après Amalaire) qu'apparaît pour l'ordination des diacres une formule calquée sur celle de l'ordination des prêtres (« reçois le pouvoir de proclamer l'Évangile pour les vivants et pour les défunts »), c'est-à-dire que la proclamation de l'Évangile est ramenée à son principe cultuel : la proclamation s'adresse moins au

peuple de Dieu qu'elle ne fait partie des messes pour les vivants et les morts.

*J.-Y. Hameline* : J'ai fait l'hypothèse que même jusqu'à Isidore, on ne connaît pas la cantilation des Écritures en milieu latin et d'imprégnation rhétorique romaine. Au contraire, la lecture oratoire est soutenue. La belle lecture est privilégiée. Et c'est au moment où les gens ne comprennent plus le latin que l'on a commencé à chanter, parce que cela n'avait plus grosse importance. Le texte était devenu un texte sacré. Pour les prières, je ne sais pas : le cursus n'était pas chanté. Isidore prend l'exemple du *praeco* : le lecteur serait comparable au *praeco* qui annonce mais avec des cadences de type rhétorique. Quant au psaume, il était, sans aucun doute, chanté.

### Participation, répartition des rôles et unité de l'assemblée

*P.-M. Gy* : L'évolution des espaces est très liée à celle des formes de participation des fidèles qui, elles-mêmes, dépendent des relations entre les différents acteurs de la célébration. Nous sommes d'accord sur ces évolutions mais nous avons du mal à en fixer la chronologie.

*P. Dourthe* : Il me semble que, au 7<sup>e</sup> siècle, le public comprend ce qui est dit au cours de la liturgie puisque Isidore donne des conseils au lecteur.

*J.-Y. Hameline* : A cette époque, nous sommes dans un cadre de communication acheminée : on rencontre, en effet, des indications de ton selon la nature du texte et des caractéristiques incompatibles avec la cantilation monotonique.

*P.-M. Gy* : L'Orient des premiers siècles est-il unanime en célébrant *versus Orientem* ? Est-ce que cette question trouve dans l'archéologie de la synagogue un éclairage définitif ?

*P. Dourthe* : L'archéologie fournit pour l'Orient et l'Occident quelques cas où, grâce à l'orientation de la mosaïque ou la présence d'une dalle différenciée du socle,

on peut déterminer l'emplacement du prêtre à l'autel ; dans ces exemples, son orientation diffère.

*P.-M. Gy :* Y a-t-il des études récentes sur l'orientation de la nef ?

*P. Dourthe :* Il y en a sur les églises de plan centré (Saint-Vital de Ravenne). On s'aperçoit que l'on ne place jamais l'autel à la croisée, il est dans le bras est et on place les fidèles dans le bras ouest, peut-être aussi au nord et au sud.

*P.-M. Gy :* Quelle conclusion peut-on en tirer ?

*J.-Y. Hameline :* C'est sur l'assemblée qu'on a le moins d'information. Y a-t-il des bancs ? Selon certains textes, les fidèles semblent être assis par terre (Afrique du Nord).

*P.-M. Gy :* Qu'en est-il du lieu de proclamation des lectures ? En dehors de la région méditerranéenne, y a-t-il des traces précarolingiennes d'un lieu de proclamation disposé vers un public ? Et que représentait la proclamation dans un lieu où le latin n'était plus la langue comprise ?

*I.-H. Dalmais :* En était-il autrement que ce qui se passe aujourd'hui dans l'église de tradition byzantine ? En temps opportun, les acolytes amènent un lutrin et on l'enlève après la lecture. Il n'y a donc pas de trace.

*P. Dourthe :* Il y a toujours au moins un emmarchement car le lieu de la proclamation n'est pas au niveau des fidèles.

*P.-M. Gy :* Nous avons aujourd'hui une difficulté dont je ne vois pas d'analogies dans la Tradition : celui qui préside a besoin d'un pupitre pour y placer le missel. Or, il y a, par ailleurs, un lieu de la Parole et un lieu de l'animation du chant. Tout se passe comme si on avait besoin de trois ou quatre lieux distincts sur un petit espace. Le chantre occupe-t-il la place du lecteur ?

*J.-Y. Hameline :* C'est variable, on est devant le non-réfléchi, le sans-règle.

*P.-M. Gy :* Dans la Tradition, le chantre n'était-il pas un soliste, ou un choriste, plutôt qu'un animateur du chant de l'assemblée ?

*J.-Y. Hameline* : Oui, mais ce qui se passe aujourd'hui est différent.

*P.-M. Gy* : Dans une église médiévale, s'il y avait des chantres, ils étaient au milieu du chœur ecclésiastique et tournés vers l'autel et non vers les fidèles.

*J.-Y. Hameline* : Il n'y a qu'une seule chose comparable (mais c'est clairement un anachronisme) : la situation du psalmiste dans le régime synagogaal tardif ou en Afrique du Nord. Il est situé au tribunal avec le *presbyterium*, non loin du lecteur et du président (de l'évêque). Il chante son psaume avec une *responsa* de l'assemblée que les gens reprennent, mais il n'y avait personne en train de battre la mesure : le psalmiste était seul.

*P.-M. Gy* : L'évêque prêche de sa cathèdre. C'est la règle actuelle et qui semble avoir été stable dans la Tradition en Occident. Y a-t-il des analogies en dehors de l'Occident et y a-t-il des exceptions dans l'Église ancienne ? Ce lieu a un sens fort : la *cathedra* de l'évêque est par définition le lieu de sa Parole. Bien qu'aujourd'hui cela pose peut-être des problèmes techniques, l'intérêt est évident : le sens même de l'épiscopat s'y exprime.

*I.-H. Dalmais* : En Orient, l'évêque ne prêche pas.

*P. Dourthe* : A l'époque antique, il y a des *synthroni*, les sièges des prêtres, aussi bien en Orient qu'en Occident, avec une cathèdre au centre marquée matériellement. Cela ne veut pas dire que l'évêque prêchait depuis ce lieu. Il y a des cas où on peut cependant s'interroger sur le lieu d'où l'évêque prend la parole à cause, sans doute, du problème d'écoute : quand l'abside est profonde ou quand il y a des différences de niveau et que le public est loin.

*P.-M. Gy* : On voit mal l'évêque de l'Antiquité aller à l'ambon pour prêcher.

*J.-Y. Hameline* : Il y a un autre facteur : le privilège du siège, comme pour la magistrature qui était assise. S. Augustin dans les catéchèses est assis mais les catéchumènes ne sont pas loin de lui (il fait lui-même état du fait que les auditeurs sont debout).

*P.-M. Gy* : François Dolbeau pense que les deux cas sont attestés par S. Augustin, l'évêque prêche assis ou debout.

*P. Dourthe* : Il faut bien voir de quelle partie de l'édifice traitent ces textes exactement. Il ne faut pas oublier que l'on est peut-être en train de parler du siège de l'évêque non dans l'église mais peut-être dans les baptistères où les évêques ont pu prêcher.

*P.-M. Gy* : Passons à la question du rôle de la prière du clergé et des moines, comme intermédiaire. Arrêtons-nous un instant à la question de l'assemblée monastique ou canoniale par rapport au lieu de l'Eucharistie. Au Moyen Age, vers les 11<sup>e</sup> - 12<sup>e</sup> siècles, les clercs sont ou seront bientôt séparés des fidèles par quelque chose qui n'est pas une iconostase (pas d'image) mais une clôture telle qu'un jubé. Le lieu séparé se compose du sanctuaire et des stalles. La plupart des témoignages sur ce point concernent non pas des petites églises mais des cathédrales ou des églises de communauté. Jusqu'à Vatican II, un certain nombre d'églises cisterciennes ont conservé une clôture entre les moines de chœur et les moines convers, les moines convers récitant leurs propres prières pendant l'office choral.

*J.-Y. Hameline* : C'est la notion de participation qui nous trompe. Les modèles de sociabilité participante ne sont pas les mêmes.

*P.-M. Gy* : Le cas typique est celui de la cathédrale d'Albi où le mur du chœur est un tel obstacle à la participation des fidèles qu'il a fallu de nos jours reconstruire un autel sous l'orgue au fond. C'était le seul moyen de reconstituer l'assemblée.

*J.-Y. Hameline* : Le clergé avait froid : il fallait des stalles et des lieux enveloppés qui ne soient pas trop éprouvants. Il est possible aussi que les clercs n'aient pas voulu que les fidèles voient de quelle manière ils se tenaient. D'autre part, c'est une époque où les fidèles ne comprennent plus le latin. Les processions ont une énorme importance et il y a de petites messes pendant la grande.

*P.-M. Gy* : Le Moyen Age se déplace beaucoup dans l'espace alors que notre conception d'unité célébrante interdit presque les déplacements.

*J.-Y. Hameline* : Le cas des petites églises de campagne est différent : on ne peut pas les comparer avec les cathédrales immenses. L'architecture y est tout autre comme la manière de célébrer.

*I.-H. Dalmais* : Il faut penser ici à la distinction médiévale entre les gens qui prient, ceux qui combattent et ceux qui travaillent.

*J.-Y. Hameline* : Toute la liturgie devient alors intercessoriale. Elle n'est plus présidentielle. Toutes les oraisons et même les chants sont considérés comme des intercessions. On a des commentaires qui disent que les voix d'enfants imitent celles des anges. L'idée que des moines chantent avec la *vox alta* est la métaphore des voix angéliques (vision de S. Grégoire, les anges qui font de la musique). On voit apparaître une musique cherchant les hauteurs (6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> siècles), alors que S. Augustin voulait tenir son auditoire par le discours.

*I.-H. Dalmais* : En simplifiant, nous pouvons, du point de vue qui nous occupe, distinguer trois grandes époques dans l'histoire de la liturgie : celle de la culture antique (époque où les fidèles entendent célébrer dans leur langue), celle médiévale et postmédiévale d'un monde de chrétienté (époque où la communauté ecclésiale et ceux qui sont rassemblés dans l'espace liturgique sont nettement compartimentés), et, enfin, notre époque avec l'idée qui émerge dans le monde catholique au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, à savoir que tous doivent participer à la liturgie.

*P.-M. Gy* : Au Moyen Age et probablement assez longtemps après, parler au nom du *populus* présuppose une fonction publique. Le *populus* ne s'exprime pas comme tel sinon, par la personne publique qui est qualifiée pour parler en son nom : c'est la conception romaine et la perception cléricale du Moyen Age. Une personne privée n'est pas qualifiée pour parler en public.

*J.-Y. Hameline* : C'est une compétence ministérielle.

*P.-M. Gy :* Il y a là une divergence assez marquée entre notre ecclésiologie et la conception des siècles précédents.

*J.-Y. Hameline :* Au 17<sup>e</sup> siècle, l'effort pour la participation des fidèles a été très important. Il diffère radicalement entre la messe chantée et la messe basse ; dans la messe basse, il faut essayer de former à l'intérieur de soi des actes analogues aux prières du célébrant. Cela entraîne un effort énorme de diffusion de livres ou d'actes. A la messe chantée, il faut dans la mesure du possible mêler sa voix au chant des prêtres ou des ministres. C'est une autre conception. Dans certaines régions, on a des témoignages du succès foudroyant, en l'espace de vingt ans, des messes de Dumont que le peuple, et non seulement les chantres, possèdent. Les lectures étaient en latin mais les évangiles étaient toujours lus à la grand-messe du dimanche en langue vernaculaire depuis la chaire. Là, le prêtre enlevait la chasuble mais gardait l'étole puisqu'il allait lire l'Évangile.

*P.-M. Gy :* Depuis les origines, il y a, dans la répartition même des rôles au sein de la liturgie, une recherche d'unité pour l'assemblée célébrante. Dans l'Antiquité chrétienne, la prière de l'*Ecclesia* était bien celle de tous les membres de l'*Ecclesia*. C'est le Moyen Age qui a créé — est-ce dû au latin ou à une perception du rituel plus forte ou les deux agissant l'un sur l'autre — un certain dualisme. Je crois lire chez les médiévaux que les fidèles sont les bénéficiaires de la prière de l'Église mais n'en sont pas les porteurs, les acteurs.

*J.-Y. Hameline :* Le sanctuaire sera le partage matériel de l'organisation ecclésiastique. Amalaire dit que si les gens sont sourds, ils comprendront rien qu'en voyant. Qu'est-ce que l'Église au Moyen Age ? Elle se manifeste dans son organisation. C'est un peuple hiérarchisé dans lequel la fonction épiscopale est première et dans lequel sont honorées les fonctions civiles. Même à l'époque patristique, un S. Ambroise est préoccupé de savoir si les gens s'ennuient et s'ils vont partir. Dans le commentaire de Nicéas sur les vigiles ou la psalmodie, le problème

de l'unité vocale reçoit une signification théologique, voire théologale. Mais il y a aussi un problème de sociabilité : les gens font du brouhaha et ont l'habitude de l'hétérophonie. Or, l'Église a horreur de cela et elle va se battre contre l'hétérophonie pour arriver au chant *una voce*. Pour justifier celui-ci, on déploie des arguments théologiques : les trois enfants dans la fournaise dont on n'entendait qu'une seule voix ou Anne qui priait et dont on voyait bouger ses lèvres mais dont on n'entendait rien parce qu'elle intériorisait la prière. C'est à travers ces problèmes que les Pères sont en train de saisir l'unicité de l'Église et ils se félicitent quand on entend les *Amen* ou que les antiennes retentissent comme des ouragans. Mais il y a aussi le problème de tenir un public non conquis avec l'art oratoire.

*P.-M. Gy* : Cela montre que l'assemblée est perçue comme une unité par rapport à son action liturgique. Aujourd'hui, nous essayons de ressaisir la non-dualité dans l'Église célébrante. Les livres liturgiques avant Vatican II étaient le descriptif d'une liturgie où la présence ou l'absence du peuple fidèle était à peine repérée sauf sous la forme minimale du servant. Notre vision ressourcée cherche à rétablir l'unité.

*J.-Y. Hameline* : Le traité de S. Pierre Damien sur le *Dominus vobiscum* illustre le problème de l'ermite seul dans sa cellule : doit-il se dire « *Dominus vobiscum* » et se répondre « *et cum spiritu tuo* » ? C'est illogique, mais il doit le faire parce qu'il est d'une certaine manière toute l'Église à lui tout seul. L'Église est toujours totalement présente, qu'il y ait ou non des fidèles. C'est l'aspect circonstanciel mais la théologie n'est pas touchée.

*P.-M. Gy* : Oui, mais le risque de ces textes est de transformer indûment une affirmation qui est magnifique dans sa circonstance en l'énonciation non fondée d'un principe général. Pierre Damien explique à un ermite que tout en étant ermite, il doit faire la prière de l'Église. En cela, il défend l'érémisme et ne dit pas pour autant que l'érémisme soit la norme de la liturgie en général.

On pourrait faire une remarque assez semblable à propos du sermon de Pentecôte de Fauste de Riez, dans lequel un passage de circonstance au sujet de la confirmation a ensuite été considéré par les théologiens du Moyen Age comme l'énoncé d'un principe fondamental.